

sépulcres. « Car la rosée qui vient de Dieu est la remède pour leurs os. » Alors sera accompli ce que le Seigneur a dit par la bouche du Prophète : « O mon peuple, entre pour un peu de temps dans tes refuges, jusqu'à ce que mon courroux soit passé. » *Isai. xxvi, 20, sec. lxx.* Ces refuges signifient les sépulcres, et ce qui en sortira, c'est assurément ce qui s'y était caché. Les morts sortiront de leurs sépulcres, comme de petits muets délivrés de toute entrave. Leur cœur sera plein de joie, et leurs ossements se lèveront comme le soleil. Toute chair viendra en la présence de Dieu. Il commandera aux poissons de la mer, et ils rejeteront les os qu'ils avaient dévorés. Il fera retrouver le membre par le membre qui lui fut uni, l'ossement par l'ossement. Et ceux qui dormaient dans la poussière de la terre, ressusciteront, les uns pour la vie éternelle, et les autres pour leur opprobre éternel et leur éternelle confusion. *Dan. xii, 2.* Alors les justes verront la punition et les tourments des impies, dont le ver ne mourra pas, et dont le feu n'est éteint point, et qui seront à jamais un objet d'horreur pour toute chair. *Isai. lxxvi.* Nous tous donc qui avons cette espérance, comme nous avons fait servir nos membres à l'impureté et à l'injustice pour commettre l'iniquité, de même faisons-les servir maintenant à la justice pour devenir saints, afin que, ressuscitant d'entre les morts, nous marchions dans la nouveauté de la vie. *Rome vi, 19.* Comme notre

est, medicina est ossibus ipsorum. » Tunc implebitur quod Dominus loquitur per Prophetam : « Populus meus intra in cellaria tua aliquantulum, donec ira mea transeat. » *Is. xxvi, 20, sec. lxx.* Cellaria sepulcra significant, de quibus hoc utique profertur, quod conditum fuerat. Et exhibent de sepulcris suis, veluti limuli de veniculis soluti. Gaudebit cor eorum, et ossa eorum sicut sol orientur : veniet omnis caro in conspectu Domini, et mandabit piscibus maris, et eructabunt ossa que comederant, et faciet compagem ad compagem, et os ad os ; et qui in terra palpavere dormierunt, resurgent : illi in vitam eternam, alii in opprobrium et confusionem eternam. *Dan. xii, 2.* Tunc videbunt iusti impiorum penas atque cruciatu : quoniam veritas eorum non morietur, et ignis eorum non exstinguetur, et erunt in conspectu omnis carnis. *Is. lxxvi, 24.* Quotquot igitur habemus hanc spem, sicut exhibuimus membra nostra famulanti immunditie, et iniquitati ad iniquitatem, ita exhibebimus ea famulanti iustitie ad sanctificationem : ut resurgentes ex mortuis, in novitate vite ambulemus. *Rom. vi, 19.* Quomodo et vita Domini Jesu manifestatur in nostro mortali corpore : et qui suscitavit Jesum Christum a mortuis, vivifi-

corps mortel atteste la vie de notre Seigneur Jésus, Celui qui a ressuscité Jésus ressuscitera également nos corps mortels, à cause du séjour de son Esprit en nous. *Il Corint. iv, 14.* Il est juste, en effet, qu'après que nous aurons toujours donné dans notre corps l'exemple de la mortification chrétienne, la vie de Jésus-Christ se manifeste aussi dans notre corps mortel, c'est-à-dire dans notre chair, mortelle selon la nature, éternelle selon la grâce. Étienne vit Jésus assis à la droite du Père, *Act. vi, 8.* et la main de Moïse, après avoir été changée en une main blanche comme la neige, fut ensuite rendue à sa couleur primitive. *Exod. iv.* Dans l'un et l'autre état, c'était une main. Le potier de Jérémie, dont le choc des pierres brisa le vase qu'il avait fait, refit ce vase avec le même bloc et la même argile qui étaient tombés. *Jerem. xviii, 4.* Le mot *résurrection* lui-même, signifie le relèvement de cela même qui était tombé, et si l'on ajouté *des morts*, c'est dire la résurrection de la chair, puisque c'est ce qui meurt de l'homme qui est rendu à la vie. Le blessé du chemin de Jéricho est rapporté tout entier à l'hôtellerie, et les plaies faites par les voleurs sont guéries par l'huile et le vin de l'immortalité. *Luc. x.*

34. La réalité de la résurrection prouvée par les quarante jours. Pourquoi Jésus-Christ mangea-t-il après sa résurrection? Erreur sacrilège de Marcion. Apollonius de Thyane devant Domitien. — Les sépulcres s'ouvrirent également pendant la

passione, quando sol fugit, terra tremuit, multa corpora Sanctorum surrexerunt, et visa sunt in sancta civitate. *Math. xxvii.* « Quis est, inquit Isaias, qui ascendit ex Edom, et fulgida vestimenta ejus ex Bosor, sic formosus in stola candida. » *Isai. lxxvi, 1.* *juxta lxx.* Edom autem torrens interpretatur, aut cruciatus. Bosor, aut caro, aut in tribulatione. Pansis verbis totum resurrectionis mysterium demonstrat, id est, et veritatem carnis et augmentum glorie. Et est sensus : Quis est iste qui ascendit de terra, ascendit de sanguine ? *Gen. xii, Isa. lxxvi.* Cujus vestimenta, juxta prophetiam Jacob, *Gen. xliii, 14 :* Qui alligavit pullum suum ad vitem, et torcular calcavit solus, musto rubentia sunt de Bosor, id est, de carnis, sive tribulatione mundi, ipse enim vicit mundum. Ideoque rubra et fulgida sunt vestimenta ejus : quia speciosus est forma pre filiis hominum : *Isai. lxxvi, 2.* et propter gloriam triumphantis in stola candida commutatus sunt : et tunc vero de Christi carne completum est : « Quis est ista quis ascendit dealbata, ininitens super fratrem suum ? » Et quod in eodem libro scribitur : « Fratruis meus rubicundus et candidus. » *Cant. viii, 5 ; v, 10.* Hinc habentur, qui vestimenta sua non coinquaverunt

34. Resurrectionis veritas probata quadraginta diebus. Quare Christus comedit post resurrectionem? Marcionis error et blasphemia. Apollonius Thyaneus ante Domitianum. — Aperta sunt et sepulcra in Domini

Passion de Notre-Seigneur, lorsque le soleil prit la fuite, la terre trembla et beaucoup de corps des Saints ressuscilèrent et furent vus dans la cité sainte. *Math. xxvii.* « Qui est, dit Isaié, celui qui s'éleva d'Edom, beau dans sa parure blanche, avec des habits éclatants de pourpre de Bosor ? » *Isai. lxxvi, 1, juxta lxx.* Edom signifie ou terrestre, ou sanglant ; Bosor, ou chair, ou dans la tribulation. En peu de mots, le prophète démontre tout le mystère de la résurrection, c'est-à-dire, la réalité de la chair dans la résurrection et l'accroissement de la gloire. Le sens est celui-ci : Qui est celui qui vient de la terre et du sang ? *Genes. xliii ; Isai. lxxvi.* C'est celui qui, selon la prophétie de Jacob, a attaché l'ânon à la vigne, qui seud a brisé le pressoir, et dont le vêtement rougi de vin, est de Bosor, c'est-à-dire de chair, ou de tribulations du monde ; c'est lui-même, en effet, qui a vaincu le monde. *Jean. xvi.* Son vêtement est rouge et brillant, parce qu'il est d'une beauté au-dessus de celle des enfants des hommes ; *Psal. xliii ;* mais à cause de la gloire de son triomphe, et habit a été changé en une robe blanche ; et alors s'est véritablement accompli cette prophétie relative à la chair du Christ : « Quelle est cette blanche vierge qui s'élève, appuyée sur le fils de son frère ? » et dans le même livre : « Le fils de mon frère est rouge et blanc. » *Cant. viii, 5 ; v, 10.* Ils sont ses imitateurs, ceux qui ne souillent point leurs vêtements dans l'impureté, demeurant chastes et vierges

cum mulieribus ; *Apoc. ii ;* virgines enim permanserunt qui se castraverunt propter regna colorum. Haque in albis erunt vestibus. Eo tempore sententia Domini operi perfecta monstrabitur : « Omne quod dedit mihi Pater, non perdim ex eo quiddam, sed resuscitabo illud in novissimo die. » *Jean. vi, 39.* Totum videlicet hominem, quem totum nascendo suscepit. Tunc ovis que perierat, et in inferioribus obruttat, humeris Salvatoris lola portabitur, et que peccatis languida fuit, elementa iudicis sustentabit. *Luc. v.* Tunc videbitur illam qui compunxerunt, qui clamaverunt : « Crucifige, crucifige taalem. *Jean. xix, 6.* Tribus et tribus cadent pectora, ipsi et mulieres eorum ; illa mulieres, quoniam Dominus locutus est crecem portans : « Filia Jerusalem, nolite flere super me, sed super vos flete, et super filios vestros. » *Luc. xxi, 23.* Tunc Angelorum vaticinium complebitur, qui stupentibus Apostolis sunt locuti : « Viri Galilæi, quid statis stupentes in caelum ? Hic Jesus qui a vobis assumptus est in caelum, sic veniet, quemadmodum vidistis eum euntem in caelum. » *Act. i, 11.* Quis est autem, hic dico dicere Dominum post resurrectionem quadraginta diebus comedis cum Apostolis, ne phantasmas putetis ; *Ibid. ;*

en vue du royaume des cieux. Aussi seront-ils revêtus de robes blanches. En ce temps-là l'événement vérifiera et furent vus dans la cité sainte. *Math. xxvii.* « De tout ce que mon Père m'a donné, je ne perdrai pas la moindre parcelle, et je le ressusciterai tout au dernier jour ; *Jean. vi, 39 ;* c'est-à-dire tout l'homme dont il s'est revêtu par sa naissance. Alors la brebis égarée qui errait dans les bas lieux, sera portée sans mutilation sur les épaules du Sauveur ; et celle que le péché avait rendue languissante, sera réconfortée par la clémence du Juge. *Luc. xv.* Alors ils verront Jésus, ceux qui l'ont couronné d'épines et qui ont crié : « Crucifiez, crucifiez-le. » *Jean. xix, 6.* Des peuples et d'autres peuples, eux et leurs femmes, se frapperont la poitrine ; ces femmes auxquelles, quand il portait sa croix, Notre-Seigneur avait dit : « Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants. » *Luc. xxiii, 28.* Alors s'accomplira la prophétie faite par les Anges aux Apôtres frappés d'étonnement : « Hommes de Galilée, pourquoi regardez-vous le ciel, dans l'immobilité de l'étonnement ? Ce Jésus qui s'est élevé au ciel en votre présence, en viendra un jour de la même manière que vous venez de l'y voir monter. » *Act. i, 11.* Et comment prétendre que Notre-Seigneur, qui, après sa résurrection, mangea pendant quarante jours avec ses Apôtres, pour ne pas être pris pour un fantôme, *Ibid.,* donne précisé-

ment une preuve qu'il n'était qu'un fantôme en cela même qu'il mangea et se fit voir en chair et en os ? Oui ou non, il était tel qu'on le voyait. Si oui, il mangeait réellement, et il avait des membres réels ; si non, pourquoi aurait-il voulu tromper les yeux pour prouver la vérité de la résurrection ? Nul, en effet, ne prouve le vrai par le faux. — Mais nous-mêmes, vous écrierez-vous, mangerons-nous après la résurrection ? — Je l'ignore ; l'Écriture n'en dit rien ; je crois toutefois que nous ne mangerons pas. J'ai lu en effet que le royaume de Dieu n'est pas nourriture et boisson, et ce qui nous est promis n'a jamais été vu par les yeux, ni entendu par les oreilles, ni conçu par les désirs de l'homme. *Rom. i.* Moïse et Elie jeûnèrent quarante jours et quarante nuits ; *Isaï. LXX, 4 ; Deut. ix.* La nature humaine ne comporte pas une aussi longue abstinence ; mais ce qui est impossible à l'homme, ne l'est pas à Dieu. *III, Reg. xix.* Pour être prophète, il importe peu que ce qu'on prédit se réalise après dix ans ou après cent ans, la prévision de l'avenir étant toujours la même ; ainsi, celui qui peut jeûner et vivre pendant quarante jours, ou plutôt, qui ne peut pas jeûner pendant ce temps, mais qui vit soutenu par la vertu divine, pourra pareillement vivre dans un jeûne perpétuel. Pourquoi Notre-Seigneur mangea-t-il du miel ? Pour prouver sa résurrection, et non point pour vous permettre l'usage du miel comme aliment. Il demanda du poisson cuit sur la braise, pour

dissiper les doutes des Apôtres, qui n'osaient pas s'approcher de lui, parce qu'ils croyaient avoir devant les yeux un Esprit, et non pas un corps. *Joan. xi.* La fille du chef de la Synagogue est ressuscitée, et on lui donne à manger ; Lazare ressuscite quatre jours après sa mort, et on nous le montre s'asseyant à table, non point parce qu'il avait eu faim dans la tombe, mais parce que la confirmation d'un miracle difficile à croire l'exigeait ainsi. De même qu'il montra des mains véritables et un véritable côté, de même il mangea réellement avec ses disciples, marcha réellement avec Cléophas, se servit véritablement de sa langue pour s'entretenir avec les hommes, s'assit réellement à table, prit réellement de ses mains le pain, le rompit et l'offrit aux convives. S'il s'évanouit soudain, c'est par un privilège de sa divinité, et non parce qu'il était ombre et fantôme. D'ailleurs, même avant la résurrection, quand on le conduisit hors de Nazareth pour le précipiter du haut de la montagne, il passa à travers ses ennemis, c'est-à-dire, il disparut dans leurs mains. Pouvons-nous dire avec Marcion qu'il n'était né que comme fantôme, puisqu'il disparut dans les mains qui le tenaient, ce qui est contre nature ? Ce qu'un magicien peut faire, le Seigneur ne le pourrait-il pas ? Il est écrit qu'Apollon de Thyane, comme il était debout devant Domitien au milieu d'une assemblée, devint tout à coup invisible. Gardez-vous de ravaler la puissance de Dieu aux ruses des

et hoc ipsum quod comedit, in carne et in membris visus est, in phantasmate confirmare ? Aut verum est quod videbatur, aut falsum. Si verum est, ergo vere comedit, et vere membra habuit. Si autem falsum, quomodo res falsas ostendere voluit, ut resurrectionis veritatem probaret ? Nemo enim falso verum probat. Ergo, inquit, et nos post resurrectionem comessuri sumus ? Nescio. Non enim scriptum est ; et tamen si queratur, non puto comessuros. Legi enim, non esse regnum Dei cibum et potum, reponemittens nobis quae oculis non vident, nec auris audiunt, nec in cor hominis ascendunt. *Rom. i.* Moyses et Elias quadraginta diebus jejunaverunt ac noctibus. *Is. LXX, 4 ; Deut. ix.* Hoc hominum natura non patitur ; sed quod homini impossibile est, Deo impossibile non est. *III Reg. xix.* Sicut qui futura praesentia, non interest utrum post decem annos, aut post centum futura promittit, quia una est scientia futurorum ; sic qui quadraginta diebus potest jejunare et vivere, imo non potest jejunare, sed vivit virtute Dei ; et aeterno tempore poterit absque esca et potu vivere. Quare favum comedit Dominus ? Ut resurrectionem probaret ; non ut tuis faucibus mella per-

mitteret. Piscem in prunis assum petiit, ut dubitantes confirmaret Apostolos, qui ad illum accedere non audebant, quod putarent se spiritum videre, et corpus. *Joan. xi.* Archisynagogi filia suscitatur, et cibum accipit ; Lazarus quadriduanus mortuus resurgit, et prendens inhaecit. *Marc. v ; Joann. xi.* non quia apud infirmos curabat, sed quia difficultas operis, scrupulositatem fidei requirebat. Quomodo verus manns et verum ostendit letus : ita vere comedit cum discipulis, vere ambulavit cum Cleopha, vere lingua locutus est cum hominibus, vere Jacobum discubuit in cena, veris manibus cepit panem, benedixit, ac fregit, et porrigebat illis. Quod autem ab oculis repente evanuit, virtus Dei est, non umbrae et phantasmatis. Alioquin et aule resurrectionem, cum eduxissent eum de Nazareth, ut precipitarent de surperculo montis, transivit per medios, id est, elapsus est de manibus eorum. Numquid juxta Marcionem dicere possumus, quod ideo natusque ejus in phantasmate fuerit, quia contra naturam qui tenebatur, elapsus est ? Quod Magis licet, hoc Dominus non licet ? Apollonius Thyaneus scribitur, cum ante Domitianum staret in consistorio, repente non com-

magiciens, pour prétendre qu'il parut être ce qu'il n'était pas, qu'il mangea sans dents, marcha sans pieds, rompit le pain sans mains, parla sans le secours de la langue, et montra un côté sans côtés.

33. Et comment, direz-vous, ne le reconnaissait-on pas sur la route, puisqu'il avait le même corps qu'avant sa mort ? — L'Évangile vous le dit : « Il y avait sur leurs yeux un voile pour qu'ils ne le reconnussent pas ; » *Luc. xxiv, 16 ;* et plus loin : « Leurs yeux s'ouvrirent, et ils le reconnurent. » *Ibid. 31.* Était-il autre quand ils le reconnurent que lorsqu'ils ne le reconnaissaient pas ? Assurément il était le même dans les deux circonstances. Ainsi reconnaître ou ne pas reconnaître fut le fait des yeux qui regardaient et non pas un changement en Jésus, bien qu'il ait lui-même ordonné ce résultat, en mettant sur les yeux le voile qui empêchait de le reconnaître. Aussi, pour vous montrer que l'erreur ne provenait pas du corps de Notre-Seigneur, mais de ce que les yeux étaient voilés, l'Évangile ajoute : « Leurs yeux s'ouvrirent, et ils le reconnurent. » *Joan. xx.* C'est de la même façon que Marie-Magdeleine, tant qu'elle ne reconnaissait pas Jésus et qu'elle le cherchait parmi les morts, le prit pour un jardinier. Elle le reconnut, et elle l'appelle Seigneur. Après sa résurrection, Jésus était sur le rivage, les disciples dans la barque. Les autres ne le reconnaissant pas, le disciple bien-aimé de Jésus dit à Pierre ; « C'est le Seigneur. » *Joan. xxi, 12.*

peruisse. Noli potentiam Domini Magorum praestigis aequare, ut videatur fuisse quod non fuit, et putetur comedis sine dentibus, ambulasse sine pedibus, fregisse panem sine manibus, locutus esse sine lingua, et latas monstrasse sine costis.

35. Et quomodo, inquit, non cognoscebant eum in itinere, si ipsum habebat corpus, quod ante habuit. Audi Scripturam dicentem : « Oculi eorum tenebantur, ne eum agnoscerent. » *Luc. xxiv, 16.* Et rursum : « Aperti sunt oculi eorum, et cognoverunt eum. » *Ibid. 31.* Numquid alius fuit quando non agnoscebatur, et alius quando agnitus est ? Certè non alius idem erat. Cognoscere ergo, et non cognoscere, oculorum fuit, non ejus qui videbatur, licet et ipse fuerit. Oculos enim tenebat eorum, ne se agnoscerent. Denique ut scias errorem qui versabatur in medio, non corporis Domini, sed oculorum fuisse clausorum : « Aperti sunt oculi eorum, inquit, et cognoverunt eum. » *Joan. xx.* Unde et Maria Magdalene quamdiu non agnoscebat Jesum, et vivum querebat inter mortuos, hortulanam putabat. Agnoscit, et Dominum vocat. Post resurrectionem Jesus stabat in itinere, discipuli in navi erant. Ceteris non

La virginité reconnaît la première ce corps virginal. Il était le même, et il ne paraissait pas le même à tous. L'Évangile ajoute aussitôt : « Et personne n'osait lui demander : Qui êtes-vous ? sachant que c'était le Seigneur. » Personne n'osait, parce qu'ils savaient que c'était Dieu. Ils mangeaient avec lui, parce qu'ils voyaient l'homme et la chair, non pas qu'il fût d'une manière comme Dieu, et d'une autre comme homme, mais parce que le même et unique Fils de Dieu, était connu comme homme et adoré comme Dieu. Me faudrait-il maintenant philosopher sur l'incertitude de nos sens, et de la vue surtout ? Évoquer de la tombe quelque Carnéade, pour qu'il nous édifie à cet égard ? rappeler le bâton que l'eau fait paraître brisé, les portiques qu'on croirait de loin plus étroits, et les angles des tours qui semblent ronds, le cou des colombes qui change de couleur à chaque mouvement ? Lorsque Rhode annonce l'évasion de Pierre aux Apôtres, à cause des mille dangers de cette entreprise, ils ne croient pas d'abord à son retour ; ils disent : C'est un ange. Or, le même pouvoir qui permit au Sauveur d'entrer les portes étant closes, rendit Pierre invisible aux yeux des gardes. La mythologie attribuait à Lyncée la faculté de voir à travers les murs ; et Notre-Seigneur, au moins d'être un fantôme, ne saurait entrer les portes étant closes ? Les aigles et les vautours perçoivent l'odeur des cadavres à travers les mers ; et le Sauveur ne saurait visiter ses Apôtres à moins

cognoscentibus eum, dicit discipulus, quem diligebat Jesus. Petro : « Dominus est. » *Joan. xxi, 12.* Prior enim virginitas virginalis corpus agnoscit. Idem erat, et non idem omnibus videbatur. Statimque subjungitur : « Et nemo audebat interrogare eum : Tu quis es ? scientes quod Dominus est. » Tu quis es ? scientes quod Dominus est. « Nemo audebat, quia Deum sciebant. Vesebantur eum praesentem, quia hominem et carnem videbant, non quod aller Deus, alter homo esset, sed unus atque idem Filius Dei cognoscebatur ut homo, adorabatur ut Deus. Scilicet nunc mihi philosophandum est, incerto esse sensus nostros, et maxime visum. Carneades atque ab inferis exilaudans, ut proferat verum, ramum in aqua fractum videri, porticus longius angustiores, rotundos procul truncum angulos, columbarum colla ad singulas conversiones colorem mutantia. Cum Rhode Petrum nunfaret, et Apostolus diceret, *Act. xii.* ob periculi magnitudinem evasisse, non credunt, phantasma suspicantur. Porro quod clausis ingressus est ostia, quodam virtutis fuit, ejus et ex oculis evanescebat. Lynceus (ut fabula ferunt) videbat trans parietem ; Dominus clausis ostiis, nisi phantasma fieret, intrare non poterit ? Aquilae et

d'ouvrir une porte ? Voudriez-vous me dire, raisonner subtil, qui est ce qui est le plus grand : ou la suspension de notre globe et l'équilibre des eaux dans le vide ; ou bien le passage de Dieu à travers une porte close et l'obéissance de la chose créée à son Créateur ? Ce qui est le plus, vous l'accordez ; ce qui est le moins, vous le refusez. Pierre marche sur les eaux avec son corps pesant et solide, *Joan. xx*, et l'onde molle ne cède pas ; sa foi chanceuse, et son corps reprend aussi ses propriétés naturelles, pour nous bien montrer que le corps ne marche pas au-dessus des eaux, mais que la foi peut l'y soutenir.

36. *Raisonnement d'un Marcionite.* — Je vous en prie, vous qui soulevez tant d'arguments contre la résurrection, soyez franc avec moi. Ou vous croyez que Notre-Seigneur est ressuscité véritablement dans le même corps avec lequel il est mort et a été enseveli, ou vous ne le croyez pas ? Si vous le croyez, pourquoi proposer les objections au moyen desquelles on nie la résurrection ? Si vous ne le croyez pas, d'où vient que vous entretenez cet espoir dans les âmes simples, et que vous faites grand bruit du mot de résurrection vide de sens ? Ecoutez. Naguères, un disciple de Marcion disait : Malheur à celui qui ressusciterait en chair et en os ! Et, l'esprit joyeux, il ajoute aussitôt : « En effet, nous avons été ensevelis et nous sommes ressuscités avec Jésus-Christ par le baptême. » *Rom. vi, 4.* Soutenez-vous la résurrection de

vultures transmarina cadavera sentiunt; Salvator Apostolos suos, nisi ostium aperuerit, non videbit? Dic mihi, acutissime disputator, quid est majus, tantam terram magnitudinem appendere super nihilum, et super agrarum incerta librare: an Deum transire per clausum portum, et creaturam cedere Creatori? Quod majus est, tribus: quod minus est, calumniaris. Petrus super aquas ambulat gravi et solido corpore. *Joan. xx.* Mollis unda non cedit: paululum fides dicitur, et statim naturam suam corpus intelligit: ut sciamus, super aquas non corpus ambulasse, sed fidem.

36. *Marcionite disputatio.* — Oro te, qui tantis contra resurrectionem uerbis arguuntis, ut simpliciter mecum loquaris. Credis vero Dominum resurrexisse, in eodem quo mortuus, quo sepultus est corpore, an non credis? Si credis, cur ista proponis, nec que resurrectio denegatur? Si non credis, cur ita imperitiorum lactus animas, et resurrectionem quodam nomine ventitas? audi. Nuper de Marcionis casum schola: Vay, inquit, ei qui in hac carne, et in his ossibus resurrexerit. Gaudens animus statim intulit: a Consepuliti enim sumus, et consurreximus

l'âme ou celle de la chair ? — Non-seulement de l'âme, réponds-je, mais aussi de la chair, qui est régénérée avec l'âme par le baptême. Et comment périrait-elle, puisqu'elle est née une seconde fois en Jésus-Christ. — Parce que, reprit-il, il est écrit que « le sang et la chair ne posséderont pas le royaume de Dieu. » *II Corinth. xv.* — Veuillez remarquer, répliquai-je, qu'il est dit : « Le sang et la chair ne posséderont pas le royaume de Dieu. » Est-ce affirmer qu'ils ne ressusciteront pas? Nullement; mais ils ne posséderont pas. Et pourquoi cette non-possession? L'Apôtre répond lui-même plus loin : « Parce que la corruption ne peut posséder ce qui est incorruptible. » Donc, pendant tout le temps qu'ils resteront absolument chair et sang, ils ne posséderont pas le royaume de Dieu; mais lorsque la corruption se sera revêtue d'incorruptibilité et le corps mortel d'immortalité, *I Corinth. xv, 53*, et que l'argile de la chair façonnée en vase aura reçu la cuisson, cette chair que son poids rivait à la terre, recevra des ailes spirituelles et, grâce à ce changement, qui n'est pas la destruction, volera glorieuse jusqu'au ciel. Alors s'accomplira cette prophétie : « La mort a été absorbée par la victoire. O mort, où est ta victoire? O mort, où est ton aiguillon? » *Ose. xiii, 14; et I Corinth. xv, 55.*

37. *Épître de Jean à Théophile. Césarée, métropole de la Palestine; Antioche, de tout l'Orient. Le prêtre Isidore.* — Renversant l'ordre de la discussion, nous avons répondu sur la condition

cum Christo per baptismum. » *Rom. vi, 4.* Anima, an carnis resurrectionem dicis? Respondi, non solius animas, sed carnis, quo cum anima resuscitatur in lavacro. Et quomodo peribit, que in Christo renata est? Quia scriptum est, ait: « Caro et sanguis regnum Dei non possidebit. » *II Cor. xv.* Attende, obsecro te, quod dicitur: « Caro et sanguis regnum Dei non possidebit. » Numquid non resurgunt? Absit; sed non possidebit. Quare non possidebit? quandiu caro tantum sanguisque permanserint. Cum autem corruptivum induerit incorruptionem, et mortale induerit immortalitatem, *I Cor. xv, 53*, et lutum carnis in testam fuerit excoctum, que prius gravi pondere premebatur in terram, seorsim spiritus ponis et immutationis, non abolitionis, nova gloria volabit ad celum; et tunc implebitur illud quod scriptum est: « Absorpta est mors in victoria. Ubi est, mors, contentio tua? ubi est, mors, aculeus tuus? » *Ose. xiii, 14; et I Cor. xv, 55.*

37. *Joannis Epistol. ad Theophil. Cesaria Metropolis Palestina: totius Orientis Antiochia. Isidorus Presbyter.* — Prepostero ordine de animarum statu et carnis resurrectione respondimus; omissisque pri-

des âmes et la résurrection; négligeant l'introduction de votre lettre, nous avons dirigé tous nos coups contre les points fondamentaux que vous y traitez. C'est que nous avons mieux aimé plaider la cause de Dieu, que laver nos propres injures. « Si un homme a péché contre un autre, on intercedera pour lui auprès du Seigneur; mais s'il a péché contre Dieu, qui priera pour lui? » *I Reg. ii, 25.* Maintenant par une diversion, avec une importunité infatigable, nous allons poursuivre nos adversaires sur toutes choses; ils blasphèment Dieu, nous leur tendons une main élémentaire. Jean a écrit à l'évêque Théophile une apologie, dont voici l'exorde: « Homme de Dieu, orné des grâces apostoliques, vous pourvoyez au soin de toutes les Églises, surtout de celle de Jérusalem, bien que l'Église dont vous êtes le chef, revendique une grande part de vos sollicitudes. » Il loue son personnage, il l'éleve au rôle des princes. Vous qui prenez souci des règles ecclésiastiques, et des canons du concile de Nicée, tout en cherchant à vous approprier des clercs étrangers et demeurant avec leurs évêques, voudriez-vous me dire quel lien il y a entre la Palestine et l'évêque d'Alexandrie? Si je ne me trompe, le mot de la question c'est que Césarée (1) est la métropole de la Palestine, et Antioche de tout l'Orient. Par conséquent, ou vous deviez en référer à l'évêque de Césarée, avec qui vous saviez qu'il n'y a pas

(1) Dans les canons vi et vii, le concile de Nicée reconnaît, plutôt qu'il n'établit, la ville de Césarée comme métropole de la Palestine. Il est aisé d'y voir que ce titre datait d'une époque antérieure.

cipis Epistola, tota nobis contra egregios tractatus ejus fuit disputatio. Maluimus enim de Dei rebus, quam de nostris injuriis dicere. « Si peccaverit homo in hominem, rogabit pro eo ad Dominum. Si autem in Deum peccaverit, quis orabit pro eo? » *I Reg. ii, 25.* Nunc e diverso super omnia nostris adversarios immortalis odio persequimur: blasphemantibus Deum, elementem perigimus manum. Scribit ad Theophilum episcopum apologiam, cujus istud exordium est: « Tu quidem ut homo Dei, et apostolica ornatus gratia, curam omnium Ecclesiarum, maxime ejus que in Jerusalem est, sustines, cum ipse plurimis sollicitudinibus Ecclesie Dei, que sub te est, distingaris. » Laudat faciem, ad personam principum trahit. Tu qui regulas queris Ecclesiasticas, et Niceni concilii canonibus uteris, et alienos clericos, et cum suis episcopis commorantes tibi interis usurpare, responde mihi, ad Alexandrinum episcopum Palestinam quid pertinet? Ni fallor, hoc tibi decernitur, ut Palestinam metropolis Cesaria sit, et totius Orientis Antiochia. Aut igitur ad Cesariensem episcopum referre debeueras, cui spreta

pour vous de fraternité chrétienne; ou bien puisqu'il vous fallait chercher un juge au loin, c'est à Antioche que devait être adressée votre lettre. Mais je n'ignore pas pourquoi vous n'avez pas envoyé à Césarée ou à Antioche; vous saviez ce que vous vouliez suivre, ce que vous vouliez éviter. Vous avez mieux aimé vous rendre importun à des oreilles pleines d'autres soins, que de rendre à votre métropolitain un honneur qui lui est dû. Ce n'est point, en disant cela, que je veuille, en votre démarche, reprendre autre chose que les liens de l'amitié, qui engendrent le soupçon; mais vous deviez surtout plaider votre cause sur les lieux mêmes auprès de ceux qui vous interrogeaient. « Vous avez, dites-vous à Théophile, envoyé un homme de Dieu, d'une rare piété, le prêtre Isidore, des plus aples, tant par la dignité de ses manières extérieures que par sa science des choses divines, à l'égard même de ceux dont l'intelligence est profondément malade, s'ils avaient conscience de leur propre faiblesse. Un homme de Dieu envoie un homme de Dieu. » Pas de différence entre l'évêque et le prêtre; égalité parfaite entre celui qui envoie et celui qui est envoyé. Parler ainsi n'est pas le comble de l'habileté; c'est, comme on dit, faire naufrage au port. Ce même Isidore, que vos éloges portent aux nues, on lui fait à Alexandrie les mêmes reproches qu'on vous adresse à Jérusalem; il semble qu'il soit bien moins un émiss-

communione tua, communicare nos noveras; aut si procul expetendum iudicium erat, Antiochiam potius illuc dirigenda. Sed novi eum Cesariam, cur Antiochiam volueris mittere. Scias quid figeres, quid vitares. Maluisti occupatis auribus molestum facere, quam debitum Metropolitanano tuo honorem reddere. Nec hoc dico, quo prater amicitias, que suspitionem generant, quidquam in legatione reprehendam; sed quia apud interrogantes magis et presentes te purgare debeueris. « Misisti religiosissimum hominem Dei Isidorum presbyterum, virum potentem tam ex ipsa incessus et habitus dignitate, quam divine intelligentie, curare etiam eos; qui animo vehementer agrotant; si tamen sensuum sui languoris habeant. Homo Dei mittit hominem Dei. » Nihil interest inter presbyterum et episcopum; eadem dignitas militentis et missi: hoc satis imperite: in porta, ut dicitur, naufragium. Iste Isidorus qui in celum tuis laudibus tollitur, idipsum infamatur Alexandrie, quod tu in Jerusalem; ex quo non legatus advenisse videtur, sed socius. Alioquin et littere manu ejus scripte, que ante tres menses legationis a te directe

saire envoyé vers vous, que votre compagnon d'erreurs. D'ailleurs, une lettre écrite de sa main, trois mois avant cette délégation, et où il nous condamnait, dirigée contre nous, a été remise au prêtre Vincent qui la défient encore; il y exhorte le chef de sa troupe à demeurer inébranlable sur la pierre de sa foi, sans s'émouvoir de nos lamentations. Quand il n'était nullement question de lui pour délégué, il promet de venir à Jérusalem, et, dès son arrivée, de réduire en poudre les bandes des adversaires de Jean. Entre autres choses, il s'exprime ainsi : « Comme la fumée se dissout dans l'air, et la cire se fond à l'approche du feu, de même seront dissipés ceux qui, résistant toujours à la foi de l'Eglise, cherchent maintenant à inquiéter cette même foi en pervertissant les esprits simples. »

38. Je vous le demande, lecteur, que vous semble être l'homme qui écrit de la sorte avant de venir ? un ennemi ou un légat ? Voilà celui qu'il nous faudrait accepter comme un personnage d'une rare piété, et pour rapporter le mot même de Jean, *voué tout entier au culte de Dieu* (*ὁσολέστατος*). Tel est cet homme plein de l'esprit de Dieu, et par là, comme aussi par la dignité de son extérieur et de ses habitudes, le plus apte, comme un Hippocrate spirituel, à remédier à l'état languissant de nos âmes, pouvait toutefois que nous consentions à user de son remède. Qu'il se traite à loisir par cette médecine, celui qui s'efforce de l'imposer à d'autres. A notre sens, cette intelligence divine

erant, portantes errorem, Vincentio presbytero reddite sunt, que usque hodie ab eo tenentur, quibus cohortatur ducent exercitus sui, ut super petram fidei, stabilis persistat gradu, nec nostris naniis torreatur. Pollicetur se antequam legationis esset ulla suspicio, venturum Jerusalem, et ad adventum suum illico adversariorum cuneos proferendos. Et inter cetera his etiam verbis utitur : « Quomodo famus in serpe dissolvitur, et cetera ad viciniam ignis liquescit : ita dissipabuntur qui semper Ecclesiasticæ fidei resistentes, nunc per homines simplices eandem fidem inquietare conantur. »

38. Rogo te, lector, qui hoc scribit antequam veniat, qui tibi videtur ? adversarius, an legatus ? Iste est quem nos piissimum vel religiosissimum, et, ut verbum exprimamus e verbo, deicolam (*ὁσολέστατος*) posuimus dicere. Iste est homo divine intelligentiæ ; tam potens, et tanta incessus ac habitus dignitate, ut quasi spiritualis Hippocrates, languorem animarum nostrarum sua poterit presentia mitigare, si tamen nos voluerimus sue medicinæ acquiescere. Curat se tali medicaminæ, qui etiam alios curare consuevit. Nobis divina illa intelligentia, pro Christo

don't vous parlez de la folie substituée à Jésus-Christ. Volontiers nous gardons la maladie de notre ignorance, de peur que votre collyre ne donne à nos yeux la manière de voir des impiés. « Comme si votre sainteté avait atteint la but que se proposait votre excellent volenté, nous prions le Seigneur, jour et nuit, dans les saints lieux, de vous donner la récompense entière et de vous accorder la couronne de la vie. » C'est à bon droit que vous lui exprimez votre reconnaissance : si Isidore n'était pas venu, vous n'auriez pas trouvé dans toute la Palestine un aussi fidèle compère. S'il ne vous avait apporté le secours promis, vous seriez encore perdu dans cette foule de gens grossiers, incapables d'entendre votre science. L'apologie elle-même dont nous parlons, a été faite en la présence et avec la collaboration assidue d'Isidore, en sorte que l'auteur du message et le messager ne font guère qu'un.

39. *Le comte Archélaüs, Prudence de saint Epiphane.* — « Il est donc venu, et il a par trois fois différentes offert le salutaire remède de sa parole inspirée par votre science des choses divines et par sa propre intelligence ; mais il n'a pu se rendre utile ni aux autres ni à lui-même. » Vous dites qu'il est venu trois fois à nous. Il a été fidèle au nombre sacramental. Il prétendait parler au nom de l'évêque Théophile, mais il a refusé de nous remettre la lettre que cet évêque nous adressait. Nous lui disions : Si vous êtes messager, produisez la lettre qui vous accredité ;

epistolas non habes, quomodo legatum te probabis ? respondit se habere quidem litteras ad nos : adjuratum tamen ab Hierosolymorum episcopo, ne nobis eas redderet. En legati constantia, qui ut pacem faceret, et suspicionem in alteram partem favoris excluderet, æquam se utrisque tribuit. Et quia sine emplastro venerat, et medicorum armamenta non habebat, idcirco ejus medicina non profuit. « Hieronymus et il qui cum eo sunt, et secreto et eorum omnibus, frequentissime et sub jurisperandi testificatione satis ei fecerunt, quod nunquam de nobis (al. nobis) ambiguitatem aliquam habuerint fidei, dicentes : Quomodo eo tempore quando communicabamus ei, nunc similiter eundem affectum habebamus de ratione fidei. » Videte quid faciat concordia dogmatum. Isidorus, ut hæc significaret, ejus socius erat, homo Dei et presbyter *ὁσολέστατος*, et vir potens, et sacro ac venerabili incessu, et divina intelligentiæ, et Hippocrates Christianorum vocatur. Ego misellus dum in solitudine delitescio, a tanto pontifice repente truncatus, presbyteri nomen amisit. Et tamen iste Hieronymus, cum pannosa turba et sordidatis gregibus, quid Isidoro illi fulmineo (al. fulmine) ausus est respondere ? At ne forte ille non

epistolas non habes, quomodo legatum te probabis ? respondit se habere quidem litteras ad nos : adjuratum tamen ab Hierosolymorum episcopo, ne nobis eas redderet. En legati constantia, qui ut pacem faceret, et suspicionem in alteram partem favoris excluderet, æquam se utrisque tribuit. Et quia sine emplastro venerat, et medicorum armamenta non habebat, idcirco ejus medicina non profuit. « Hieronymus et il qui cum eo sunt, et secreto et eorum omnibus, frequentissime et sub jurisperandi testificatione satis ei fecerunt, quod nunquam de nobis (al. nobis) ambiguitatem aliquam habuerint fidei, dicentes : Quomodo eo tempore quando communicabamus ei, nunc similiter eundem affectum habebamus de ratione fidei. » Videte quid faciat concordia dogmatum. Isidorus, ut hæc significaret, ejus socius erat, homo Dei et presbyter *ὁσολέστατος*, et vir potens, et sacro ac venerabili incessu, et divina intelligentiæ, et Hippocrates Christianorum vocatur. Ego misellus dum in solitudine delitescio, a tanto pontifice repente truncatus, presbyteri nomen amisit. Et tamen iste Hieronymus, cum pannosa turba et sordidatis gregibus, quid Isidoro illi fulmineo (al. fulmine) ausus est respondere ? At ne forte ille non

si vous n'avez pas cette lettre, comment prouverez-vous votre qualité de messager ? Il a répondu qu'il avait cette lettre, mais que l'évêque de Jérusalem l'avait prié de ne point nous la livrer. Quel fonds pouvait-on faire sur ce messager ? Voilà comment il se montrait impartial, lui qui, pour amener la paix, devait exclure tout soupçon de ses préférences pour l'une des deux parties ! Il était venu sans médicament, il n'avait pas les instruments indispensables au médecin, et voilà pourquoi sa médecine n'a servi de rien. « Jérôme et ceux qui sont avec lui, lui ont très-fréquemment assuré sous la foi du serment, dans l'inimitié aussi bien qu'en public, qu'ils n'ont jamais eu de doute sur notre orthodoxie : Comme au temps où nous communiquions avec lui, disaient-ils, nous avons maintenant la même assurance sur la sincérité de sa foi. » Voyez le résultat de l'accord des doctrines. Isidore, qu'il met en évidence comme son allié, est appelé homme de Dieu, prêtre d'une rare piété (*ὁσολέστατος*), homme puissant, à l'extérieur saint et vénérable et à l'intelligence surhumaine, Hippocrate des chrétiens. Et moi chétif, qui cache ma vie au fond d'une solitude, mutilé tout-à-coup par un si grand pontife, j'ai perdu le nom de prêtre. Mais ce Jérôme, avec son entourage en guenilles et son troupeau crasseux, qu'a-t-il osé répondre à ce foudre, à Isidore ? De peur sans doute que celui-ci fût inébranlable, et ne les écrasât de tout le poids

epistolas non habes, quomodo legatum te probabis ? respondit se habere quidem litteras ad nos : adjuratum tamen ab Hierosolymorum episcopo, ne nobis eas redderet. En legati constantia, qui ut pacem faceret, et suspicionem in alteram partem favoris excluderet, æquam se utrisque tribuit. Et quia sine emplastro venerat, et medicorum armamenta non habebat, idcirco ejus medicina non profuit. « Hieronymus et il qui cum eo sunt, et secreto et eorum omnibus, frequentissime et sub jurisperandi testificatione satis ei fecerunt, quod nunquam de nobis (al. nobis) ambiguitatem aliquam habuerint fidei, dicentes : Quomodo eo tempore quando communicabamus ei, nunc similiter eundem affectum habebamus de ratione fidei. » Videte quid faciat concordia dogmatum. Isidorus, ut hæc significaret, ejus socius erat, homo Dei et presbyter *ὁσολέστατος*, et vir potens, et sacro ac venerabili incessu, et divina intelligentiæ, et Hippocrates Christianorum vocatur. Ego misellus dum in solitudine delitescio, a tanto pontifice repente truncatus, presbyteri nomen amisit. Et tamen iste Hieronymus, cum pannosa turba et sordidatis gregibus, quid Isidoro illi fulmineo (al. fulmine) ausus est respondere ? At ne forte ille non

de sa majestueuse présence, ils ont juré, non pas une fois, ni trois, mais très-souvent qu'ils tenaient pour orthodoxe l'homme dont la foi était mise en doute et qu'ils ne l'avaient jamais soupçonné d'hérésie. O impudence ! O mensonge sans déguisement que ce Caton, sans y croire lui-même, invente pour les besoins de sa cause ! C'est qu'en effet tout se passe entre deux ou trois témoins. *Deut.* xxvii, 6 ; *et Matth.* xviii, 16 ; *et 11 Corinth.* xvi, 1. Vous a-t-il été dit en aucun lieu, en aucun lieu enseigné que nous subirions jamais votre communion sans avoir pleine satisfaction sur la pureté de votre foi ! Quand le comte Archélaüs, homme très savant et très chrétien, qui était le médiateur de la paix, assigna le lieu des pourparlers, ne fut-il pas demandé avant toute chose que la foi jetât les fondements de la future concorde ? Il avait promis de venir lui-même. Le jour de Pâques était proche ; une grande foule de moines s'était réunie de tous les points ; on vous attendait au lieu convenu. Vous ne saviez quel parti prendre. Soudain vous prétextez la maladie de je ne sais plus quelle personne, et vous mandez que vous ne pouvez vous rendre ce jour-là. Est-ce le langage d'un histrion ou d'un évêque ? Votre allévation était rigoureusement vraie, je veux l'admettre ; pour le soulagement d'une femmelette, de peur qu'en votre absence elle n'ait à lutter contre un peu de migraine, du dégoût, des frissons d'estomac, vous négligez la cause de tout le troupeau ? Vous faites fi de la présence

cederet, et opprimeret eos presentia et mole corporis sui, non semel, non tertio, sed frequentissime juraverunt, se eum de quo questio erat, scire orthodoxum, nec nunquam in suspitione habuisse hæreses. O apertum impudens mendacium ! O testimonium pro se, nec Catoni creditum ! In ore enim duorum, vel trium testium stat omne verbum. *Deut.* xxvii, 6 ; *et Matth.* xviii, 16 ; *et 11 Cor.* xvi, 1. Alicubi (al. aliquando) ne dicitur, aut tibi alicubi mandatum est, quod sine satisfactione fidei communionem tuam subiremus ? Quando pro virum disertissimum, et christianissimum Archelium comitem, qui sequester pacis erat, conductus locus federis fuit, nonne hoc in primis postulatum est, ut future concordia fides jaceret fundamenta ? Pollicitus est esse se venturum. Instabat dies Paschæ ; frequens monachorum turba convenerat (al. venerat) ; expectabaris in loco ; quid faceres, nesciebas. Repente mandasti agrotare nescio quam ; illo die te non posse venire. Ludione an episcopus hæc loquitur ? Pone verum esse quod dicis : propter unius muliericulae delicias, ne te absente dolent caput, fastidium sustineat, stomacho perfriggat, Ecclesie causam negligis ? tot virorum, et christianorum et monachorum

de tant de personnes, fidèles et moines? Nous n'avons pas voulu vous abandonner la partie; perceant à jour l'artifice de cet ajournement, nous avons dévoré en silence l'injure qui nous était faite. Archelaüs écrivit de nouveau à Jean: il le prévient qu'on l'attendra le lendemain et le surlendemain s'il veut venir. Mais Jean est occupé; la délicate malade a été dans de continuelles vomissements; tant qu'elle n'a pas été délivrée des nausées, il nous a complètement mis en oubli. Enfin, après deux mois d'attente, vient Isidore, qui entendit, non pas un témoignage en votre faveur, comme vous l'inventez à plaisir, mais les griefs sur lesquels on vous demandait satisfaction. En effet, à cette objection: Pourquoi avez-vous été en communion avec lui, s'il était hérétique? Nous avons unanimement répondu: Nous avons été en communion tant que nous ne l'avons pas soupçonné d'hérésie. Mais après les représentations de notre vénérable père Epiphane, auxquelles il dédaigna de répondre soit de vive voix, soit par écrit, celui-ci écrivit à tous les moines, afin que nul ne fût témérairement en communion avec lui jusqu'à ce qu'il eût justifié de sa foi. La lettre est là, et sur ce point aucun doute n'est possible. Voilà ce que tous les frères ont répondu, et non pas, comme vous prétendez, que vous n'êtes point hérétique, parce qu'il a été un moment où l'on ne vous donnait pas ce nom. Avec ce raisonnement, on ne serait jamais malade, pour avoir joui de la santé avant la maladie.

chorum continentem presentiam? Nolimus occasionem dare: videbamus enim stropham dilationis tuae, in iuram patientiam vicimus. Rescribit (al. quod scribit) Archelaüs: monet altero et tertio die manere, si vellet (al. si velles) venire. At ille occupatus; muliercula enim vomere non cessavit; dum nansam evasisset, nostri penitus oblitus est. Post duos ergo menses tandem expectatus venit Isidorus, qui non ut tu fingis, pro te testimonium, sed causam postulate satisfactionis audivit. Cum enim objiceret nobis: Quare ei communicatis, si hereticus erat? audivit ab omnibus: Communicavimus nihil de heresi suspicantes. Postquam vero a beato Papa Epiphano conventus, tam sermone, quam literis, respondere contempsit; cunctis monachis ab eodem Epiphano scripta venerunt, ut absque satisfactione fidei, nullus ei temere communicaret. Presto sunt littere, nec super hæc res dubitari potest. Hæc sunt que fratrum turba respondit, non ut tu argumentaris, ex eo te non esse hereticum, quia aliquando non dictus sis. Hæc enim ratione agrotare non debuit, qui ante agrotationem sanus fuit.

40. *Pauliniani ordinatio.* — « Quando autem cop-

40. *Ordinatione de Pauliniani.* — « Quand a commencé de se répandre la nouvelle de l'ordination de Paulinien et de ceux qui sont avec lui, ils y ont cru un blâme à leur adresse, alors qu'on n'accordait rien ici que dans l'intérêt de la charité et de la concorde; le seul but visé était que des prêtres, bien qu'ordonnés par d'autres contre les règles, rentrassent pourtant dans la soumission à l'Eglise de Dieu, pour qu'il n'y eût plus scission et qu'ils ne formassent pas un camp particulier. N'acquiesçant pas à ces vœux, le prêtre Jérôme et les siens proposèrent alors le débat sur la foi, et rendirent évident pour tous, qu'ils ne nous accuseraient pas à leur tour s'ils n'étaient pas accusés; mais qu'au contraire, s'ils étaient accusés d'erreur et de faute, comme ils ne peuvent discuter à fond des questions de cette nature, ne pouvant donner satisfaction sur leurs propres errements, ils auraient recours au moyen dont ils usent maintenant; non pas qu'ils espèrent pouvoir nous convaincre d'erreur, mais ils essaient de porter atteinte à notre réputation. »

41. *Le prêtre Paulinien habitait Cypré. Jérôme ordonné par Paulin.* — Qu'on ne rejette pas sur la traduction l'embarras qui règne dans tout ce morceau: il est tel quel en grec. Je me réjouis pourtant de ce que, quand je me croyais décapité, on me rend soudain ma tête, je veux dire mon titre de prêtre. Il prétend qu'il nous est impossible de le convaincre d'hérésie, et il a une prudente horreur du débat. Si le motif de

tum est de ordinatione Pauliniani, et aliorum qui cum eo sunt, ventilari, videntes se reprehendi, cum propter charitatem atque concordiam concederentur eis omnia; hoc autem solum expectaretur, ut licet ab aliis contra regulas ordinati essent, tamen subicerentur Ecclesie Dei; ut non scinderent eam, atque proprium sibi facerent principatum: in hoc non acquiescentes, coperant proponere de fide, et omnibus notum facere, quod si non arguerentur hi qui cum Hieronymo presbytero erant, nihil culparent in nobis. Sin autem arguerentur erroris, et culpe, cum penitus non quant de istiusmodi questionibus disputare, satisfactionem errati proprii nos invenientes, ad ista confugerent: non quo sperarent non posse convinci, sed famam nostram ledere nitentur. »

41. *Pauliniani presbyter Cyprici versabitur. Hieronymus ordinatus a Paulino.* — Quod perplexa oratio est, nemo vitium interpretationis patet. Talis enim et Græca est. Interim ego gaudeo, quod qui me devotatum putabam, subito mihi presbyterii caput video repositum. Dicit nos omnino convinci non posse, et venire ad prælium perhorrescit. Si causa discordiæ, non ex dissensione fidei est, sed

la discorde gît tout entier, comme vous l'affirmez, dans l'ordination de Paulinien, et non pas dans une dissension en matière de foi, quelle folie de ne vouloir pas nous tenir tête, quand nous vous livrons à toutes les chances de succès! Exposez votre foi; mais de manière à répondre aux objections faites, ce qui rendra évident pour tous qu'il y a différend, non point en matière de foi, mais à propos d'ordination. Interrogé sur le dogme, tant que vous garderez le silence, l'adversaire est en droit de vous dire: Ce n'est pas une ordination, c'est la foi qui est en cause, il y a folie de votre part à ne pas répondre aux questions qu'on vous pose sur le dogme. Si c'est le dogme, votre prétexte d'ordination est de nulle valeur. Je ne comprends pas assez de qui vous parlez quand vous dites: « Le but visé était de les voir rentrer dans l'obéissance à l'Eglise de Dieu, pour qu'il n'y eût pas scission et qu'ils ne formassent point un camp particulier. » S'il s'agit du prêtre Vincent et de moi, vous avez fait un bien long somme, puisque vous ne vous réveillez qu'au bout de treize ans pour parler de la sorte. Ce n'est point en effet pour louer votre prédication parmi les peuples que nous avons quitté deux villes fameuses, lui Constantinople, et moi Antioche, mais pour attirer sur nous la miséricorde de Jésus-Christ en pleurant dans la solitude les péchés de notre jeunesse. S'il s'agit de Paulinien, vous voyez qu'il est dans la dépendance

de son évêque, qu'il habite Cypré d'ordinaire, et qu'il vient parfois visiter nos contrées, non pas comme votre prêtre, mais comme celui d'un autre, de celui sans doute qui lui a conféré l'ordination. Et s'il voulait demeurer ici et vivre en exil dans notre paisible solitude, que vous doit-il, à part la déférence que nous devons à tous les évêques? Admettez qu'il ait été ordonné par vous; il vous répondra ce que moi, chef, je répondis à l'évêque Paulin, de sainte mémoire: « Vous ai-je demandé de me conférer le sacrement de l'Ordre? Si vous accordez la prétrise de manière à ne pas effacer en nous le caractère de moine, c'est affaire à votre discernement. Si au contraire vous le nom de prêtre vous prétendez m'enlever celui pour lequel j'ai renoncé au monde, je n'en conserve pas moins ce que j'ai toujours eu, et vous n'avez fait aucun frais dans mon ordination. »

42. *Catéchumènes dans l'Eglise. Jérôme exilé du temple.* — « Pour qu'il n'y ait pas scission, dit-il, et qu'ils ne constituent pas un camp particulier. » Qui fait scission dans l'Eglise? Est-ce nous, quand tous les membres de la maison de Bethléem sont en communion avec l'Eglise? Est-ce vous, qui, si votre foi est orthodoxe, gardez un silence orgueilleux, et si elle ne l'est pas, êtes un vrai schismatique? Est-ce nous qui, peu de mois avant le jour de la Pentecôte, le soleil s'élevant obscurci et tout le monde redoutant que ce ne fût l'heure du jugement dernier, avons

ex Pauliniani, ut dicit, ordinationem descendit, quæ tantis stultitiis est volentibus occasione dare, nolite respondere? Confiteor fidem; sed tamen responde quod queraris, ut omnibus liceat, non de fide, sed de ordinatione esse certamen. Quamvis enim interrogatus de fide, tæneuris, potest tibi adversarius dicere: Non est ordinationis causa, sed fidei. Si ordinationis causa est, stulte facis de fide interrogatus, tacere. Si fidei, stulte pretendis ordinationem. Porro quod dicit te petisse, ut subicerentur Ecclesie Dei, et non scinderent eam, neque propriam sibi facerent principatum, de quibus dicas, non satis intellego. Si de me et de (a) presbytero Vincentio, satis male dormisti tempore, qui post annos tredecim, nunc excitatus hæc loqueris. Ob id enim et ego Antiochiam, et ille Constantinopolim, urbem celeberrimam deseruimus, non ut te in populis prædicantiam laudaremus; sed ut in agris et in solitudine adolescentie peccata defentes, Christi in nos misericordiam defectorem. Sin autem de Pauliniano tibi sermo est: vides eum Episcopo suo esse subjectum, ver-

sari Cyprici, ad visitationem nostram interitum venire: non ut tuum, sed ut alienum; ejus videris, a quo ordinatus est. Quod si hic alienus esse voluerit, et in exilio nostro quietus in solitudine vivere, quid tibi debet, nisi honorem quem omnibus debemus episcopis? Fac a te ordinatum; idem ab eo audies, quod a me misello homine sanctæ memoriæ episcopo Paulinus audivit. « Num rogavi te, ut ordinarer? Si sic presbyterium tribuisti, ut monachum nobis non auferas, tu videris de judicio tuo. Sin autem sub nomine presbyterii tollis mihi, propter quod sæculum dereliqui, ego habeo quod semper habui; nullum dispendium in ordinatione passus es. »

42. *Competentes in Ecclesia. Ad specu Domini prohibitus Hieronymus.* — « Ut non scinderent, inquit, eam, neque propriam sibi facerent principatum. » Quis scindit Ecclesiam? Nos, quorum omnis domus Bethlem in Ecclesia communicat? an tu qui aut bene credis, et superbe de fide tacet: an tu male, et vere scindis Ecclesiam? Nos scindimus Ecclesiam, qui ante paucos menses circa dies Pentecostes, cum

(a) *Presbytero Vincentio.* Non legas Innocentium, sed Vincentium; uti compertum nobis est ex supra dictis, et ex tertio libro adversus Rufinum, ubi dicitur Vincentium in portu ecclesiæ cum Hieronymo Jerusalemam redeunte. A quo autem tempore numeretur annus tredecim, de quibus nunc sermo est, alibi dicimus in Notis Chronologicis.

offert à vos prêtres quarante personnes d'âge et de sexe différents pour les baptiser? Et pourtant il y avait dans le monastère cinq prêtres qui pouvaient baptiser en vertu de leur droit propre; mais ils n'ont rien voulu faire qui pût vous irriter, pour ne pas vous fournir là encore un prétexte de vous taire au sujet de la foi. N'est-ce pas vous plutôt qui divisez l'Eglise, quand vous avez donné l'ordre à vos prêtres de Bethléem de ne pas donner, le jour de Pâques, le baptême à nos catéchumènes, que nous avons dû envoyer à Diospolis (Lidda) à l'évêque et confesseur Denys? On prétend que nous divisons l'Eglise, nous qui n'avons pas une place dans l'Eglise, hors de nos cellules? N'est-ce point vous qui la divisez, en mandant à vos clercs que si quelqu'un dit que Paulinien a été consacré prêtre par l'évêque Epiphane, il soit exclu de l'assemblée des fidèles? Depuis ce temps jusqu'à ce jour nous n'avons que la vue du temple du Seigneur, et rélégués au loin, nous soupirons en y voyant entrer les hérétiques.

43. Est-ce nous qui semons la division, ou celui qui refuse aux vivants une demeure, aux morts un tombeau, et sollicite l'exil de ses frères? Qui a excité contre nous plus particulièrement

obscurato sole, omnia mundus jam jamque venturum iudicem formidaret, quadraginta diversa aetatis et sexus, presbyteris tuis obtulimus baptizandos? Et certe quinque presbyteri erant in monasterio, qui suo jure poterant baptizare; sed noluerunt quidemquam contra stomachum tuum facere, ne et hæc tibi de fide reticendi daretur occasio. An non tu potius scilicet Ecclesiam, qui præcepisti Bethleem presbyteris tuis, ne competatibus nostris in Pascha baptismum traderent, quo nos Diospolim (Lidda) ad confessorem et episcopum mistimus (a) Dionysium baptizandos? Ecclesiam scindere dicimus; qui extra cellulas nostras locum Ecclesie non habemus? An non tu scindis Ecclesiam, qui mandas clericis tuis, ut si quis Paulinianum ab Epiphano episcopo consecratum presbyterum dixerit, Ecclesiam prohibeatur intrare. Ex quo tempore usque in presentem diem videmus tantum speciem Domini; et hæreticis intrantibus, procul positi suspiramus.

43. Nosne sumus, qui Ecclesiam scindimus? an ille qui vivis habitaculum, mortuis sepulcrum negat, qui fratrum exsilia postulat? Quis potentissimum

cette redoutable bête féroce, qui est une menace pour l'univers entier? Qui permet que la pluie outrage encore les ossements des saints et leurs cendres innocentes? Voilà par quelles caresses ce bon Pasteur nous convie à la paix, nous accusant de former une secte séparée, nous qui, fidèles quand même à l'orthodoxie, sommes unis à tous les évêques par les liens d'une fraternelle charité. Etes-vous donc, à vous seul, l'Eglise, et celui qui vous blesse est-il par là même banni de la famille chrétienne? Puisque nous fondons un gouvernement pour nous, montrez que nous avons notre évêque dans votre diocèse. Nous ne sommes pas en communion avec vous pour des motifs de foi; répondez-nous, et tout se réduira à une affaire d'ordination.

44. « Ils cherchent aussi un prétexte dans une autre lettre que leur aurait écrite Epiphane. De tout ce qui a été fait, celui-ci rendra compte devant le tribunal de Jésus-Christ, où le plus grand et le plus petit sera jugé sans aucune acception de personnes. Toutefois, comment peuvent-ils se faire forts de cette lettre qu'il a écrite sur nos représentations au sujet de l'ordination illicite de Paulinien et de ceux qui sont avec lui,

illam feram, totius orbis cervicibus imminementem, contra nostras cervices (b) specialiter incitavit? Quis ossa Sanctorum, et innoxios cineres lucensque verberari ab inhiis sinit? His nos blandimentis bonus Pastor invitavit ad pacem, et proprium arguit facere principatum, qui omnibus episcopis, rectam duntaxat fidem tenentibus, et communicis et charitate sociantur. An tu solus Ecclesie es, et qui te offenderit, a Christo excludit? Si proprium defendimus principatum, ostende nos in præcæcia tua habere episcopum. Quod tibi non communicavimus, fidei est; responde, et ordinationis erit.

44. « Occasionem quoque fingunt altorum litterarum, quas dicunt sibi scripsisse Epiphanium. Quamquam dabit ille rationem pro omnibus que gesta sunt ante tribunal Christi ubi major et minor absque ulla personarum acceptione judicabitur. Attamen quomodo possunt illius nisi epistola, quam de ordinatione Pauliniani illicite, et illorum qui cum eo sunt, a nobis coargutus scripsit: sicut et ipsa ejus epistola in exordio suo significat? » Rogo que tanta est cæcitas, Cimmericis, sicut aiunt, tenebris involuta?

comme cette lettre même le déclare au début? » Quel est cet aveuglement, plus profond, comme on dit, que les ténébres polaires? Il dit que nous cherchons un prétexte dans une lettre d'Epiphane, que nous n'avons pas, et il ajoute aussitôt: « Comment peuvent-ils se faire forts de cette lettre qu'il a écrite sur nos représentations au sujet de l'ordination illicite de Paulinien et de ceux qui sont avec lui, comme cette lettre même le déclare au début? » Nous n'avons pas la lettre; quelle est donc cette lettre qui, au début, parle de Paulinien? Et après ce début, il y a autre chose dont vous redoutez de faire mention. Vous lui avez fait des représentations sur l'âge de Paulinien. Et vous, vous conférez les ordres à ce même Paulinien, vous le choisissez pour messager et pour compagnon; et votre assurance est si grande, que vous le voyez comme prêtre là même où vous avez dit mensongèrement qu'il est un enfant. De même, vous faites prêtre le diacre Théosébas (tailleurs, Théosobius), de l'Eglise de Thiria, vous l'armez contre nous, et vous abusez contre nous de son éloquence. A vous seul il est permis de fouler aux

pieds les droits de l'Eglise; tout ce que vous faites est une règle de doctrine; et vous ne rougissez point d'appeler Epiphane en jugement avec vous devant le tribunal de Jésus-Christ. Ce qui suit cette introduction se résume ainsi: Jean reproche à Epiphane l'hospitalité qu'il lui a donnée à sa table et sous son toit; il écrit qu'il n'a jamais été question entre eux des doctrines d'Origène; il l'affirme ainsi sous le sceau du serment: « Dieu est témoin qu'il n'a jamais fait paraître alors qu'il eût même un soupçon sur l'intégrité de notre foi. » J'aime mieux ne pas répondre; la discussion serait aigre, et je semblerais faire la preuve qu'un évêque a été parjure. Sur ce point, il y a l'existence de plusieurs lettres d'Epiphane: une à Jean lui-même, d'autres aux évêques de la Palestine, et une autre tout récemment au Souverain-Pontife, à Rome. Il y est dit qu'Epiphane, interpellant Jean sur le dogme en présence d'un grand nombre de personnes, n'a pu en obtenir une réponse; et tout le monastère de notre chétive obédience est témoin de la vérité de ce fait.

Dicit nos occasionem fingere, et Epiphanium adversus se litteras non habere, statimque subiungit: « Quomodo possunt illius nisi epistola, quam de ordinatione Pauliniani illicite, et eorum qui cum eo sunt, a nobis coargutus scripsit: sicut et ipsa ejus epistola in exordio suo significat? » Non habemus epistolam. Et que est illa epistola que in exordio suo de Pauliniano loquitur? Est aliquid post exordium, cujus tu times facere mentionem. A te est coargutus atatis, qua Paulinians erat. Presbyterum ordinas, et legatum mittis ac socium; tantamque habes fiduciam, ut ubi Paulinianum mentitus es puerum, illic puerum mittas presbyterum. Itemque Theosobam (al. Theosobium) Thiræ Ecclesie diaconum facis presbyterum, et contra nos armas, illiusque in nos abertis eloquentia. Tibi soli licet Ecclesie jura cal-

care: tu quidquid feceris, norma doctrine est; et non ambages ante tribunal Christi judicandum tecum Epiphanium provocare. Que sequuntur post hoc capitulum, hæc sunt: Mensa sua et domus contubernium imputat Epiphano, scribitque cum nunquam esse secum de Origène dogmatibus locutum, et sub jurjurandi testificatione confirmat, dicens: « Ne suspicionem quidem, sicut Deus testis est, per-versa in nos fidei se habere monstravit. » Nolo respondere et argere acriter, ne perjurii episcopum convincere videar. Præsto sunt plures epistolæ Epiphani: una ad ipsum, alia ad episcopos Palestinos, et nuper ad Romanæ urbis pontificem; in quibus dicit se eum coram multis, de dogmatibus arguentem, non meruisse responsum, totumque nostræ parvitas testis est monasterium.

(a) Hic ille Dionysius Liddensis, sive Diospolitana est, cujus ante ineditam Epistolam de Origenistarum damnatione vulgavimus in priori tomo sub numero 82.

(b) Lego cum mss. specialiter; quod legi oportere pro spiritualiter Grævis quoque doctrinal, et sensus postulat. Ferau autem illam quam contra Hieronymum Joannes incitaverat, quidam intelligi voluit Rufinum Arcadii tutorem, illum prædilectum, qui dicitur Gothorum Alaricum vocavit contra Arcadium, ut ipse ejus imperium occuparet; sed repulso Alarico, ipse trucidatus est, labente an. 395. Apertus ipse Hier. ad Theophilum adversus ipsum Joannem epistola 81: Nuper, inquit, nobis postulasti, et impetivisti castitiam; atque vitium implere potuisset, etc., fortasse quia trucidatus statim Rufino, rescriptum illud nullus erat auctoritatis.

(Edit. Mign.)